

## Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Septembre 2017

**Le début du mois a été caractérisé par l'annonce du remaniement ministériel partiel. Au début du mois de mai, le remaniement ministériel a été annoncé et les postes vacants ont été comblés dans plusieurs ministères. Nous avons remarqué de nombreuses réactions avant l'annonce de ce remaniement. Allait-il être partiel ou complet? Contiendrait-il des ministres technocrates ou plutôt politiciens ?**

Certains organismes politiques et organisations nationales ont également exprimé un certain nombre de positions pour s'assurer leur implication sans oublier de nombreux autres problèmes qui ont retardé l'annonce du remaniement ministériel.

Certains noms étaient des candidats au départ ; cependant, le gouvernement les a conservés et certains autres noms ont quitté de surprise le corps ministériel.

La question la plus importante et la plus fondamentale demeure

complexe et l'hypothèse et le prix du consensus sont souvent coûteux.

La problématique ne réside pas, seulement, à ce niveau mais dans les nombreux débats et manifestations particulièrement observés avant le vote de confiance de l'Assemblée populaire à ce gouvernement. Environ 14 ministres appartiennent structurellement et organisationnellement au R.C.D. Situation qui a reflété la peur d'un retour aux méthodes procédurales, administratives et politiques propres au système politique d'avant la révolution, est-ce un retour progressif aux politiques de ce système ? Le plus important est qu'un certain nombre de manifestation ont été observées dans ce domaine.

Le problème essentiel demeure dans le développement rapide des événements au cours de ce mois ainsi que la clôture rapide du dossier du remaniement ministériel malgré

Le problème essentiel demeure dans le développement rapide des événements au cours de ce mois ainsi que la clôture rapide du dossier du remaniement ministériel malgré la difficulté rencontrée en amont, comme mentionné ci-dessus.

la difficulté rencontrée en amont, comme mentionné ci-dessus.

L'émergence d'un autre dossier peut être beaucoup plus important que le remaniement des ministres partiel fut-il ou complet c'est la loi de la réconciliation administrative.

De vives protestations par plusieurs familles politiques ont été observées à l'intérieur et à l'extérieur de l'Assemblée populaire. Ce sujet a suscité beaucoup d'intérêt dans divers médias ainsi que divers réseaux sociaux et est devenu un problème d'opinion publique.

Nos divers mécanismes de veille sur le terrain adoptés montrent jusqu'à quelle mesure ceci est sujet des intérêts des citoyens dans leurs différentes positions.

Les grandes problématiques ont concerné, particulièrement, la grande divergence entre les différentes perceptions du droit et des représentations sociales, des lois et des faiseurs des décisions.

De grandes et importantes manifestations ont été observées avec l'absence des organismes médiatiques officiels qui ne disposaient pas des moyens d'interaction avec les récepteurs donc nous n'avons pas vu des mobilisations populaires ou de mobilisation de l'opinion publique sur le sujet.

Les manifestations que nous avons relevées, bien que souvent latentes, sont importantes et fondamentales pour façonner le paysage politique dans ses divers aspects.

Certains des défenseurs de la loi de la réconciliation ont présenté un certain nombre de justifications basiques dont sa contribution à la croissance d'un ou deux points du produit national brut.

Dans la loi de réconciliation, d'autres positions ont été observées dans le cadre de l'éloge de l'expérience politique de la Tunisie dans le domaine de la réconciliation et d'autres discours inconsistants et parfois contradictoires qui ont fortement contribué à l'aspect flou de la situation.

Qu'entendons-nous par la réconciliation ? Est-ce pour le bien de la patrie? Quels sont les mécanismes qui doivent être adoptés et pourquoi? Après toutes ces années et ces structures mises en place ces questions n'ont pas encore été résolues.

Ces interrogations contribuent à l'ambiguïté de la scène politique. D'une part, la réconciliation et d'autre part, le retard dans les mécanismes de la lutte initiée contre la corruption.

Comme mentionné dans nos rapports précédents, un soutien important

a été témoigné à ces mesures, mais le cheminement a pris beaucoup de retard pour ne pas dire qu'il s'est arrêté. La lutte contre la corruption est, médiatiquement, orientée vers les petits calibres et les informations concernant les grandes pointures de la corruption sont peu ou prou connues et divulguées. Ce qui est observé, en particulier sur ce sujet, se réfère constamment à la relation entre les limites de l'action politique et la démarche de réconciliation.

Contrairement à toutes les assurances présentées au sujet des élections municipales qu'elles auront lieu à temps, elles ont été, ultérieurement, déclarées officiellement reportées.

Les observateurs de la scène étaient dans l'assurance du rapport et ce pour de nombreuses raisons, comme l'absence de textes réglementaires pour les élections et toutes les autres mesures connexe ainsi que la non élection d'un nouveau chef de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (I.S.I.E) par l'Assemblée des Représentants du Peuple et qui devait se faire à la fin de ce mois.

Par ailleurs, Les données disponibles indiquent que le taux de participation aux listes électorales était limité et que les problèmes majeurs seront le pourcentage de participation à ces élections si elles dérouleraient à la date prévue.

Dans le cadre nos observations sur le terrain dans de nombreux secteurs et nos questions sur la participation aux droits électoraux locaux à venir. Les réponses ont été largement le reflet d'une indifférence et d'un manque flagrant d'attention et Par conséquent, cela souligne le fait que la participation aux élections ne peut en aucun cas changer la scène locale tout autant que la scène régionale et nationale puisqu'à ces trois niveaux, l'action partisane étroite et limitée, qui ne dépasse souvent pas les intérêts de certaines personnes influentes, est dominante.

Quel est le bénéfice des élections qui donnent légitimité à la reproduction du déjà existant avec ses symboles, structures, institutions, drapeaux et moyens et les justifier par la détérioration des conditions économiques, sécuritaires, des manifestations et de la menace du terrorisme ainsi qu'à d'autres raisons qui sont constamment évoquées avec une série de promesses qui n'aboutissent jamais et ne voient pas la lumière toujours.

A travers les résultats des précédentes élections à l'Assemblée des Représentants du Peuple, près d'un tiers des électeurs ne s'est pas inscrit aux listes électorales et environ la moitié des électeurs inscrits n'ont pas participé aux élections, ce qui signifie que près des deux tiers des électeurs n'ont pas participé aux élections.

La participation pourrait être pire dans les prochaines élections municipales, qui ont été reportées et sont encore entravées par de nombreux problèmes.

La réticence des électeurs représente un important potentiel de protestation et il semble que la communauté politique ne s'en préoccupe pas. Une frange de cette société semble la considérer comme positive du point de vue purement politique et n'œuvre, donc, pas à l'amélioration du paysage politique dans son habit électoral.

Les élections précédentes ont montré très clairement que l'électeur loyal était le maître de la situation au détriment de l'électeur de soutien et que l'électeur enthousiaste au programme diminue de manière significative.

Ce mois de septembre a connu la tenue de la deuxième session de l'Université d'été des mouvements de protestation. C'était une occasion de rencontre, de dialogue, d'échange de visions, d'expériences et d'interactions sur les mécanismes d'action.

Le résultat le plus probant de cette réunion portait les recommandations suivantes (conformément aux recommandations générales adoptées à la fin du travail d'été) :

- Soutenir les revendications des familles des martyrs et des blessés de la révolution pour découvrir la vérité contre l'impunité et émettre une liste de martyrs et blessés de la révolution ;
- Mettre l'accent sur les relations de confiance qui unissent les mouvements sociaux et L'Union générale tunisienne du travail en tant que soutien permanent aux problèmes sociaux ;
- prendre conscience des dangers de criminalisation, de distorsion et d'isolement qui menacent les manifestations sociales et travailler sur une plus grande mise en réseau, solidarité et résistance ;
- Travailler sur l'activation et le soutien des initiatives populaires pour lutter contre la corruption, ses symboles et sa présence dans les organes de l'État menacés d'effondrement ;
- la mobilisation pour faire face à toutes les politiques, lois et réformes injustes que l'ancien régime a hésité à imposer et qu'aujourd'hui des corrompus sont plus audacieux à tenter de les faire passer ;
- Son ouverture au dialogue afin d'atteindre ses revendications contenues dans la Constitution et levées par les personnes privées et oubliées par le système en décembre 2010 pour revendiquer la dignité et la justice sociale ;

- La volonté d'escalader sa lutte contre toutes les politiques d'isolement, de distorsion, de criminalisation, de «Hogra» et de se retirer des accords sur des formes nouvelles et unifiées de lutte ;
- Son insistance sur la coordination nationale des mouvements sociaux en tant que cadre de mise en réseau, de solidarité et d'action communes entre les mouvements sociaux et ses partisans, de travailler plus ouvertement, de les activer et d'intensifier leur présence sur le terrain ; et
- Sa solidarité avec les grèves de la faim des enfants des familles démunies devant le ministère des Affaires sociales pendant des mois.

Le travail de l'Université d'été des mouvements sociaux a mis en évidence la capacité de ces mouvements à agir sur le terrain et à développer des mécanismes de mobilisation, d'auto-organisation, de diversité de la méthode de protestation, de capacité de négociation et d'insistance pour répondre aux exigences.

Compte tenu des droits électoraux locaux à venir, les actions de protestation pacifiques et juridiques sont susceptibles de développer des programmes locaux qui mettent l'accent sur la décentralisation et la promotion de la démocratie locale

participative en tant que conditions préalables au développement local comme l'un des moyens les plus importants de développement régional.

Durant ce mois de Septembre, le prince marocain venu en Tunisie dans le cadre d'une activité scientifique liée à la démocratie et au printemps arabe, a été expulsé. Sa conduite forcée aux frontières a été évoquée par plusieurs médias tunisiens et étrangers ainsi que le sujet des principales préoccupations dans les différents réseaux sociaux.

Plusieurs manifestations, essentiellement, de partis politiques ainsi que de nombreuses organisations et associations actives dans la société civile ont été observées.

Les diverses positions sur la question ont eu pour motivation, l'annonce du dit prince, fils de cousin du roi Mohammed VI, Roi du Maroc vivant aux Etats-Unis pour sa critique du pouvoir dans son pays, Où il a dit, dans une radio étrangère que lorsqu'il a interrogé la raison de son expulsion, il a été informé qu'elle concernait les plus hautes autorités du pays.

Cette déclaration a suscité de nombreuses réactions, en particulier sur l'indépendance de la décision politique en Tunisie et la pression

que certaines autorités étrangères pourraient exercer sur la Tunisie comme dans ce cas de cette décision d'expulsion qui signifie un renvoi et cette décision est intervenue ultérieurement à son entrée dans le territoire qui s'est faite sans aucun problème avec la police des frontières sans déclaration officielle sur l'auteur de cette décision ou les raisons qui l'ont motivée.

Pour revenir aux manifestations qui ont été relevées par notre organisme à ce sujet ainsi que de nombreuses autres questions mentionnées comme l'extradition de l'ancien Premier ministre libyen Baghdadi Mahmoudi, qui s'est réfugié en Tunisie et a été remis aux parties libyennes qui ne représentaient pas l'Etat dans une société où les groupes politiques armés s'affrontent et ce malgré une parfaite connaissance du futur traitement du réfugié par ces instances avant son extradition ... Plusieurs pressions ont été exercées par ces mêmes autorités libyennes, dont certaines ont entraîné l'extradition de détenus libyens pour terrorisme en Tunisie. Cependant, ces mêmes tunisiennes autorités n'ont pas pu exercer la pression équivalente pour libérer les journalistes enlevés en Libye Sofiane Chourabi et Nadhir EL Ktari ou même fournir des réponses sur leur état.

Dans ce même contexte, nous avons enregistré un certain nombre d'interrogations voire des protestations contre la visite de responsable militaire libyen Khalifa Hafter en Tunisie.

Un certain nombre de photos ont été diffusées sur l'équipe qui l'accompagne et chargée de sa protection personnelle lors de sa visite à Tunis ainsi que sa rencontre avec le Président de la république tunisienne.

Encore une fois, le paysage nous ramène à la question de la souveraineté non loin de nous rappeler la visite de l'ancien président irakien Saddam Hussein en Tunisie après le boycott arabe des accords de Camp David et le transfert de la Ligue arabe en Tunisie.

Le président irakien était, alors, lourdement équipé pour assurer sa protection mais la situation à l'époque empêchait leur entrée en Tunisie au motif que la protection des invités en Tunisie est une question qui relève de la Tunisie et incontestablement une question de souveraineté nationale.

Ce mois de Septembre a connu le retour de la problématique des viandes avariées.

Au cours de l'année écoulée, nous avons observé plusieurs cas d'intoxication alimentaire, dont la

plupart des victimes étaient des élèves.

Nous avons, également, relevé les grandes spéculations que connaissent de nombreux secteurs alimentaires. L'émergence de ce dossier soulève de nombreuses interrogations sur les mesures préventives afin de réduire le trafic des aliments et l'éradication de la corruption et la main mise des barons dans ce secteur.

Il est primordial de détecter dans de nombreux secteurs les aliments avariés présentés à la consommation et qui peuvent causer des dégâts voire la mort, dans de nombreux cas. Cela ne devrait pas s'arrêter à ce point, car ceci représente que la partie visible de l'iceberg et ce qui est caché est certainement plus dangereux et inquiétant.

Les réseaux de contrebande, le commerce parallèle, les marchandises présentées aux passants sur les marchés hebdomadaires et en particulier dans les marchés libyens, les denrées alimentaires, les bonbons, les matériaux éducatifs, les matériaux de nettoyage, les produits de beauté et la liste est longue.... Les grands commerçants sont libres de les mettre sur les marchés et de vendre des substances toxiques et mortelles aussi bien les proches et moyens termes puisque ces substances causent des

blessures et des maladies chroniques ... Cependant, le consommateur n'accepte ces marchandises que par détérioration de ses conditions de vie et par incapacité à payer des prix plus élevés ce qui constitue la problématique essentielle et l'incubateur social fournissant des zones d'action à ceux qui s'enrichissent en temps de crise et partisans administratifs de certains partis politiques.

La campagne contre la corruption, en dépit de son retard, a révélé à quelle hauteur elle ronge la société politique. Peut-être est-ce la raison pour laquelle elle a été l'obstacle majeur à la poursuite effective et active de la dite campagne.

Il est très important de divulguer les différentes découvertes dans plusieurs régions des viandes avariées mises à la vente et à la consommation, mais cela ne devrait pas rester à ce niveau il faut, par ailleurs, travailler sur les mécanismes d'immunisation du consommateur tunisien. Quand la diffusion de slogans et de conseils ne sont souvent pas suffisants, la solution réside dans l'évolution du pouvoir d'achat qui constitue la soupape principale qui des solutions possibles. Les autres mesures ne sont que procédures complémentaires et accompagnatrices.

Dans la situation actuelle, la question ne devrait pas n'être qu'un problème administratif et médiatique sans impact significatif sur le comportement du consommateur tunisien. Ce consommateur dont la seule et unique préoccupation consiste dans les nombreux problèmes auxquels il fait face quotidiennement comme : de fournir des matériaux scolaires, peu important leurs nature et leur contenu ; de fournir un repas et de la nourriture, peu importe leur nature ; d'assurer la mobilité et le transport, peu importe la manière et les moyens ... et bien d'autres problématiques dont il fait face avec une conscience totale du désengagement et de l'incapacité de l'Etat à l'accompagner surtout dans ces jours difficiles et longs.

Malgré la fin de la saison estivale les saisons de soif se sont poursuivies.

Les plus importantes manifestations observées au cours de ce dernier mois ont été centrées autour de la mauvaise qualité, la pollution, l'absence ou l'interruption de l'eau potable dans de nombreuses régions. Ces préoccupations ont atteint les grandes villes qui ont également souffert de ces problèmes.

Les manifestations, pendant cette période, ont été exceptionnelles et parallèles à la grande vague de chaleur qu'a connu notre pays pendant des semaines.

Dans ce paysage chaud, nous avons relevé une pénurie voire un manque totale d'eau potable. Il n'y a, cependant, pas encore de données statistiques ou études relatives à l'impact de ces conditions sur les individus ou les groupes et aucune donnée concernant les effets sur les animaux.

Ces problématiques sont absentes ou non prioritaires dans les préoccupations des autorités de tutelle. La recherche ponctuelle et les études sur terrain continuent d'être à un niveau superficiel sans aller vers le côté invisible de l'iceberg comme les questions du nombre de victimes de la soif et des victimes de l'eau contaminée restent occultée, parce que l'autorité de supervision ne veut pas savoir vu que l'absence d'interrogation permet des réponses pratiques ... ici réside toute la problématique ; qui bénéficie de la pénurie d'eau potable ou de sa mauvaise qualité ou de sa contamination....

Nous avons soulevées les mêmes interrogations dans nos rapports précédents y compris sur les centaines de milliers de litres de lait versés sur les routes l'année dernière par les éleveurs bovins rien que pour diriger les regards vers les entreprises influentes sur ce marché ainsi que les prix du lait en conserve. Ceci peut nous fournir certaines réponses éventuelles, comme dans le cas de la consommation excessive de tous les tunisiens sans exception de l'eau minérale sachant que les prix des eaux

embouteillées ont connu une forte augmentation durant cette saison.

Qui en bénéficie?

En dehors de la réponse, la réaction a été protestataire, comme cela a été le cas pendant cet été à plusieurs reprises et dans plusieurs régions. Les manifestations ont pris de nombreuses formes variées, dont certaines étaient violentes ...

Il semble que le dossier d'incendie a été clôturé. Toutes les hypothèses présentées par les autorités officielles ont été que les feux étaient provoqués et que les incendies étaient systématiques et orientées à plusieurs fins. Certaines parties sont allées jusqu'à accuser les ouvriers de chantier des fermes en présentant des preuves à l'appui. D'autres l'ont vu comme un acte terroriste en oubliant que le terroriste a besoin de la machine forestière et l'expérience de la décennie noire en Algérie en est la preuve. Voire ceux qui recherchent l'effet contraire avec les caractéristiques de l'avantage tactique dans la lutte contre le terrorisme et l'expérience nous l'a montré.

Sans entrer dans les détails du sujet, nous avons enregistré pendant cet été et selon les données officielles une multiplication par cinq des feux ...

Les régions qui ont connu des

incendies n'ont pas été celles concernées directement par le terrorisme comme les hauteurs de Kasserine. Ces incendies ont concerné au moins huit gouvernorats qui sont intérieures et souffrent de nécessité et des régions en dessous de la ligne rouge de l'extrême pauvreté.

L'attention portée aux agriculteurs dans ces régions devrait être l'une des principales priorités des autorités car le contraire fournirait les conditions optimales à la migration urbaine ou un espace qui pourrait encourager à l'acte terroriste.

Une autre question demeure, à savoir qui est responsable de ces incendies ? La chaleur était grande sans conteste mais une main humaine comme initiatrice est très probable. Qu'est-ce qui a fait que ces feux s'étendent pendant des jours et des nuits et sans être contrôlées à la vitesse maximale et optimale?

Cette question nous renvoie à la précarité de l'infrastructure de protection civile.

Par ailleurs, nous avons observé qu'au cours de ces incendies, de grands efforts ont été déployés pour protéger la population civile avec le soutien de l'armée nationale, les sécuritaires et les habitants face à une grande absence d'équipements.

Les débuts du mois Septembre a coïncidé avec l'Aïd al-Idha, nous avons vu et repéré dans toutes les régions sans exception, des abattages sacrificielles dans la rue et devant les magasins de

boucherie sans respect des règles et des lois d'abattage et sans aucun respect des espaces publics avec un grand empiètement sur le comportement civil ainsi qu'une violation flagrante de l'environnement sachant que l'espace environnemental est un espace complémentaire, cohérent et intégré et ces caractéristiques ont disparu à cette occasion comme lors des années précédentes.

cette année ce phénomène a, peut-être, été plus important et plus global en venant s'ajouter à la saleté, la combustion des déchets et l'élimination des nombreuses parties des moutons sacrifiés et jetés dans les rues, comme les peaux.

La problématique est que la police environnementale a annoncé être à l'affût de tous les excès mais quand nous nous sommes dirigés au quartier général de la police de l'environnement, pour dénoncer ou porter plainte pour de tels excès, les locaux étaient fermés et les voitures étaient dans les entrepôts et quand nous avons posé la question et la réponse était que c'était le jour de l'Aïd.

Cet état a demeuré pendant les 2 jours de l'aïd.

La police environnementale a annoncé un certain nombre de violations sujettes à des P.V. d'infractions à l'encontre de citoyens qui ont jeté des ordures dans la rue.

Cette déclaration a été diffusée dans les médias.

L'interrogation principale demeure la suivante : où étaient ces unités pendant l'Aïd et comment ont-elles traité les bouchers qui ont transformé les trottoirs en autels?

De nombreux réseaux sociaux ont diffusé des images de ce comportement, se reflétant dans plusieurs manifestations.

Ce qui importe est que les fonds alloués à la Police de l'environnement visent à maintenir l'intégrité et l'équilibre de l'environnement dans ses différentes composantes, individus et institutions.

Nous ne devons pas cacher la forêt avec un seul arbre, la forêt représente à la fois les individus et essentiellement les institutions de différents types.

Comment la police de l'environnement se comporterait-elle devant les problèmes du phosphogypse, par exemple?

La rentrée scolaire s'est faite avec le retour d'un ancien ministre de l'éducation au ministère de l'Éducation.

De nombreux problèmes ont accompagné cette rentrée en l'occurrence le manque flagrant d'instituteurs dans les écoles primaires, en particulier, dans les régions intérieures et a coïncidé avec le retour d'une grande vague de protestations des enseignants remplaçants.

Le nombre de postes vacants selon les syndicats dépasse 1500 postes. Les sit-

in continuent devant les délégations régionales et le Ministère. Nous avons même avons enregistré une tentative de suicide collective des professeurs suppléants et la problématique continue d'exister.

Dans nos rapports précédents, nous avons parlé des situations de crise dans diverses structures éducatives, d'enseignement et de recherche à différents et des solutions sédatives inadéquates à la situation.

L'examen critique de la structure du système éducatif est l'un des problèmes fondamentaux dans lesquels l'autorité de tutelle semble fournir une gamme de doses calmantes et de retarder la résolution à des périodes ultérieures.

Dans ce même contexte, l'année universitaire a commencé par les élections des structures organisationnelles des instituts, des facultés et des universités. Problématique qui aurait pu être clôturée au cours de l'année précédente, comme c'était le cas dans le passé.

Les actuelles démissions dans certaines facultés et universités perturbent le démarrage de l'année universitaire.

Suite aux observations sur terrain, il semblerait qu'un certain nombre de manifestations sous-jacentes puissent apparaître à la surface ici et là et peuvent entraver le fonctionnement normal des institutions universitaires.

À noter que le classement des universités tunisiennes à l'échelle mondiale est honteux par rapport à certaines universités d'autres pays.

La saison sportive a commencé et comme mentionné dans notre rapport précédent nous avons relevé des cas de violence et qui semble être confirmé en relation avec les résultats sportifs de certaines équipes.

La situation sportive continue d'être un incubateur de violence.

Le comportement des organismes officiels face aux conditions sportives continue d'être administratif et sécuritaire. Une méthodologie que les événements et les jours ont montré qu'elle ne fait qu'attiser la crise du système sportif.

La violence sportive était le précurseur de la révolution avec un comportement administratif et sécuritaire limités.

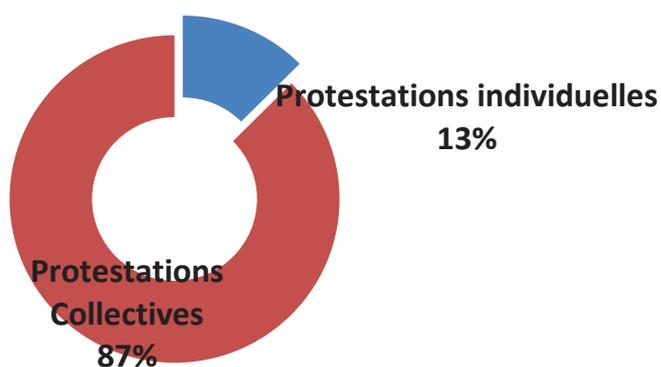
## ➤ Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Septembre 2017 ont été comme suit :

Mois	Septembre		Aout		Juillet	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	53	12,5%	17	6,0%	40	6,3%
Protestations Collectives	370	87,5%	266	94,0%	590	93,7%
Mouvements de Protestation	423		283		630	

12

### Les mouvements de Protestation Septembre 2017



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Septembre			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	1	4	5
Tunis	1	2	18	21
Ariana	0	0	0	0
Manouba	0	0	0	0
Ben Arous	0	1	0	1
Zaghouan	0	0	12	12
Nabeul	0	1	6	7
Jendouba	0	1	13	14
Beja	0	0	4	4
Kef	0	0	15	15
Seliana	0	2	6	8
Sousse	0	0	0	0
Monastir	0	0	10	10
Mahdia	0	1	0	1
Sfax	0	1	10	11
Kairouan	0	6	58	64
Kasserine	0	34	35	69
Sidi Bouzid	0	0	53	53
Gabes	0	0	16	16
Medenine	0	0	8	8
Tataouine	0	1	6	7
Gafsa	0	1	70	71
Tozeur	0	0	23	23
Kebili	0	0	3	3
Total	1	52	370	423

Nous avons enregistré une augmentation partielle des mouvements de protestation collective en comparaison avec le mois précédent.

Le mois de Juillet a connu un recul significatif des mouvements de protestation collective mais Au cours de ce mois, cette régression a laissé place à une augmentation du nombre de manifestations, bien qu'elle soit relative. Cela peut constituer le début d'un retour de l'action de protestataire Au cours du mois d'octobre comme c'était le cas de l'année précédente.

Les manifestations sociales collectives de ce mois ont inclus 19 gouvernorats.

Les principales protestations se sont concentrées sur les gouvernorats de protestation traditionnels et principalement dans ceux du centre-ouest.

Les gouvernorats qui n'ont pas été concernés par les manifestations sont ceux de **Kebili, Mahdia, Sousse, Ben Arous, Manouba et Ariana** et ce malgré les manifestations à caractère sportif observées dans les gouvernorats, **Gabes, Tataouine, Sidi Bouzid, Sousse, Ben Arous,** et **Tunis** ...malgré le fait qu'elles étaient en relation avec des rencontres sportives ou des problèmes de gestion, leur taille et leur nature ont demeuré souvent encadrées ou n'ont pas pris de grandes ou dangereuses formes de protestation.

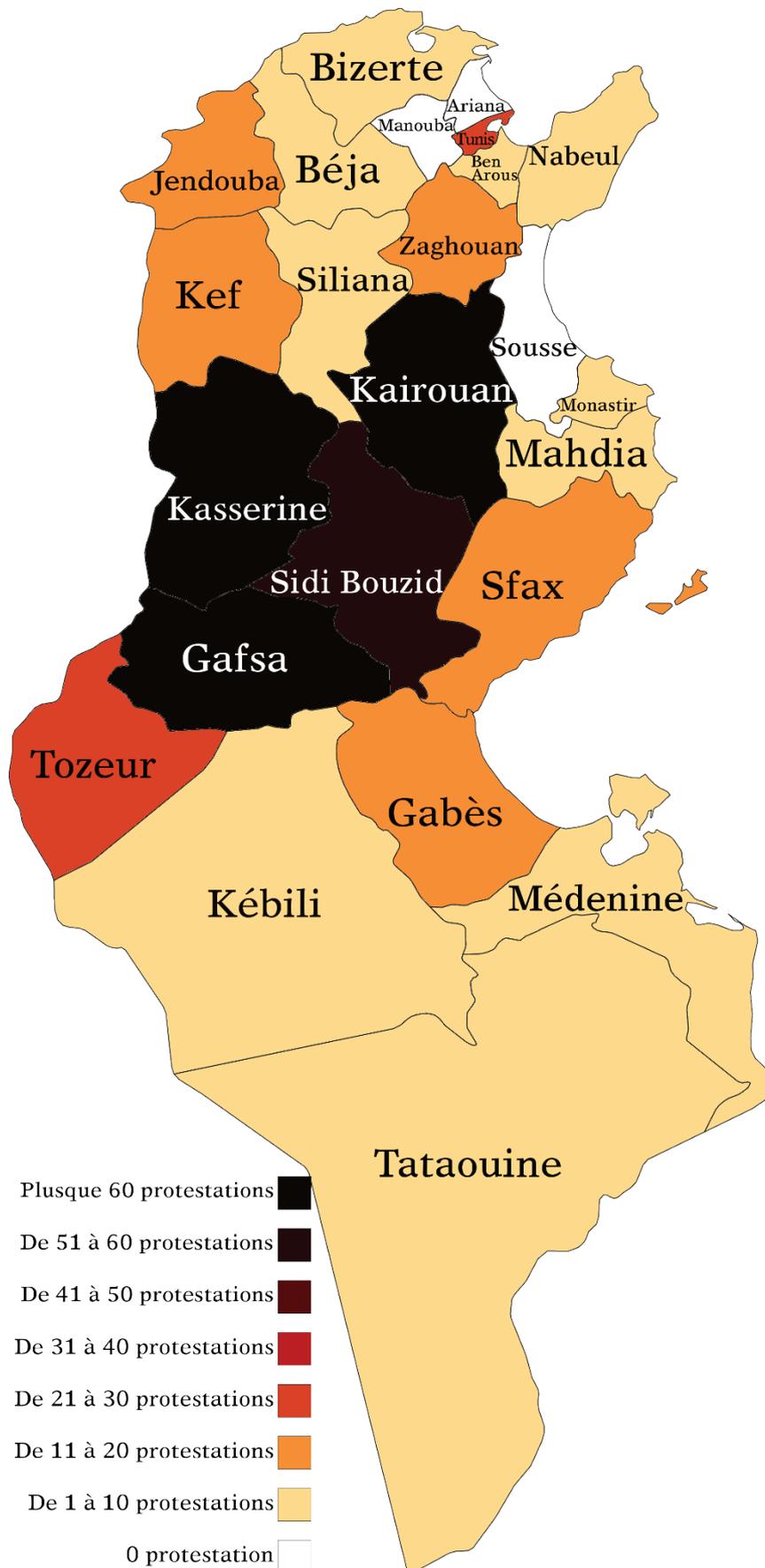
Plusieurs régions ont connu par le passé, une variété de manifestations semblables aux gouvernorats de **Tataouine** et **Kebili** mais le niveau de protestations tend à être nul voire négatif à la suite de l'intervention des autorités de tutelle pour trouver solutions comme à EL **Faouar** à **Kebili** et **Tataouine**.

La recherche de solution est le résultat de la situation économique des habitudes de ces régions au niveau national. Dans d'autres régions qui n'ont pas de ressource, les manifestants ont été ignorés.

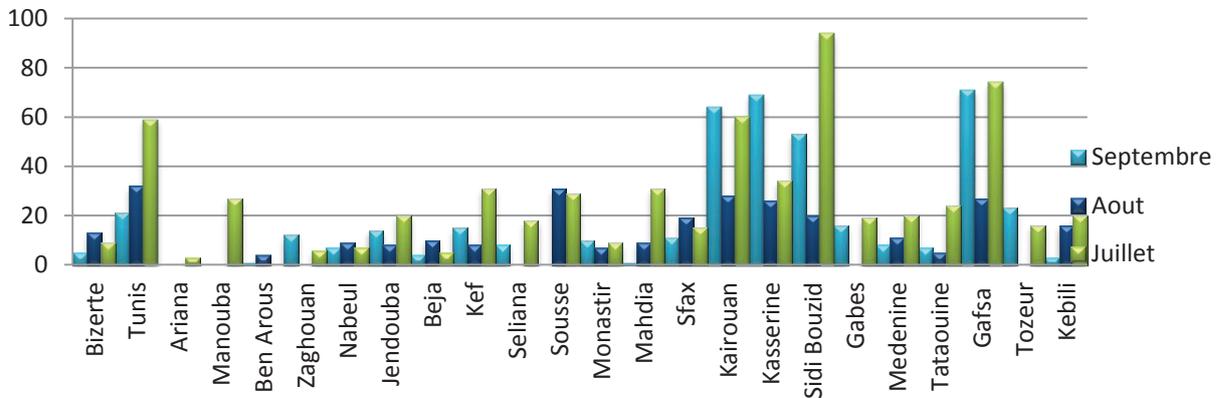
Des solutions qui ont été mises en place pour limiter les manifestations et surtout pour le retour du pompage du pétrole étaient des solutions circonstancielles considérant que les problèmes de base sont de développement et, par conséquent, ces régions resteront selon la même approche déjà adoptée sur le plan du développement comme marginalisées et prêtes à l'explosion chaque fois que les circonstances s'y prêtent.

Nous avons observé de nombreuses manifestations concernant les problèmes de développement. Ces manifestations, qui ont absentes dans de nombreuses régions et sont fortement revenues dans certaines régions au niveau des délégations.

## La répartition géographique des mouvements de protestation :



**Les mouvements de protestation par région  
Aout 2017**



**Les protestations dans différents gouvernorats peuvent être classées comme suit:**

- Le premier groupe comprend les gouvernorats de **Gafsa, Sidi Bouzid et Kairouan** ;
- Le deuxième groupe comprend les gouvernorats de **Kasserine et Tozeur** ;
- Le troisième groupe comprend les gouvernorats de **Gabes, le**

**Kef, Jendouba, Zaghouan et Tunis ;**

Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de **Kebili, Tataouine, Médenine, Sfax, Monastir, Seliana, Beja, Nabeul et Bizerte** ;

Le cinquième groupe rassemble les gouvernorats qui n'ont pas été témoins de manifestations comme les gouvernorats **d'Ariana, de Manouba, de Ben Arous, de Sousse et de Mahdia.**

**➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :**

Mois	Septembre		Aout		Juillet	
		%		%		%
Nature des Mouvements						
suicides et tentatives de suicide	52	98%	17	100%	32	80%
autres mouvements de protestations	1	2%	0	0%	8	20%
Protestations individuelles	53		17		40	

## ➤ Les mouvements individuels de protestations :

Nous n'avons enregistré qu'un seul mouvement de protestation individuelle durant le mois de Septembre 2017 dans le gouvernorat de Tunis le syndicaliste Walid Zarrouk a cousu sa bouche dans la prison de **Mornaguia**, et d'après les données disponibles sur les réseaux sociaux, ce dernier s'est engagé dans une grève sauvage de la faim depuis six jours suite à sa condamnation pour 10 mois de prison pour allégation de données incorrectes à un officier public. Un procès a été initié à son encontre suite à une publication sur les sites de réseaux sociaux.

## ➤ Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

**Les caractéristiques des suicides et la tentative de suicide au cours de ce mois étaient comme suit :**

- Les cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés dans 12 gouvernorats ;

- Aucun cas de suicide, de tentative ou de menace de suicide n'ont été relevés dans les gouvernorats de **l'Ariana, Manouba, Zaghouan, Béja, Kef, Sousse, Monastir, Sidi Bouzid, Gabes, Médenine, Tozeur, Kebili** ;

- Quatre cas de suicide d'enfant de moins de 15 ans ont été enregistrés ; Il y a similarité entre les cas relevés pour la tranche d'âge 16-25 ans ;

Une augmentation considérable par rapport aux mois précédents a été enregistrée pour les 26-35 ans suite aux tentatives de suicide collectif dans le gouvernorat de **Kasserine** ;

- Le grand retour des tentatives de suicide collectif ce mois, par précipitation du haut des bâtiments de la délégation régionale de l'éducation pour régulariser la situation professionnelle des professeurs suppléants ;

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	1	3	34	4	2	0	44
Feminin	3	2	3	0	0	0	8
Total	4	5	37	4	2	0	52
%	8%	10%	71%	8%	4%	0%	

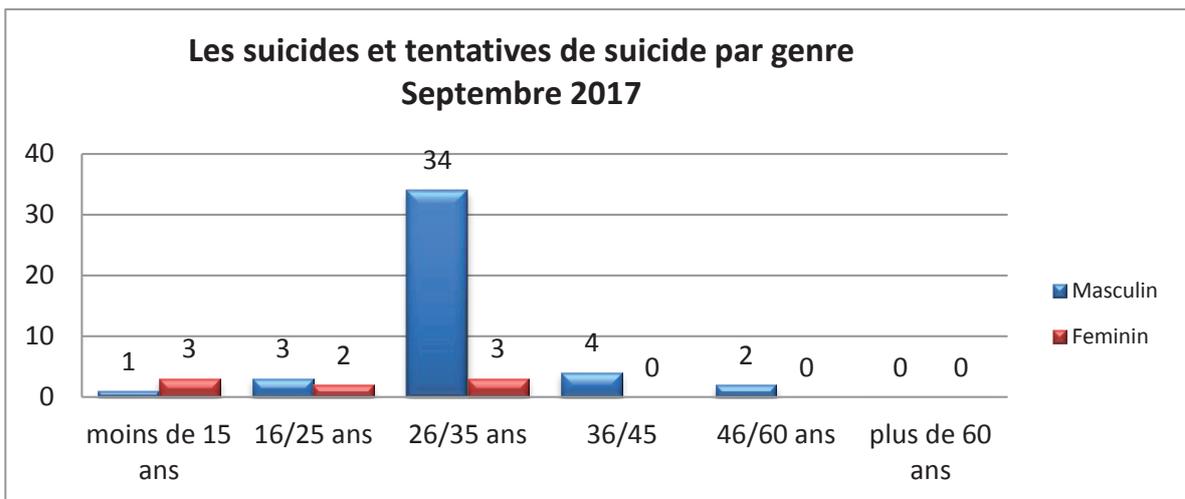
■ Aucun cas de suicide ou de tentative de suicide de femmes dans les tranches d'âge de 36-45 et 46-60 ans n'a été enregistré ;

■ Aucun cas de suicide ou de tentative de suicide de vieux de 60 ans et plus n'a été enregistré ;

■ 8 cas de suicide par pendaison ont été enregistrés pour les hommes contre un seul cas pour les femmes ;

■ Deux cas de suicide par immolation ont été enregistrés pour les hommes et un seul pour les femmes ;

■ Cinq autres cas de suicide masculin par divers moyens ont été relevés et cinq féminins, par intoxication pour les femmes et intoxication et armes blanches pour les hommes.



**Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Septembre sont répartis comme suit :**

	Septembre	Aout	Juillet
Bizerte	1	0	5
Tunis	2	0	0
Ariana	0	0	1
Manouba	0	0	0
Ben Arous	1	0	0
Zaghuan	0	0	0
Nabeul	1	3	2
Jendouba	1	1	2
Beja	0	0	1
Kef	0	0	1
Seliana	2	0	1
Sousse	0	0	0
Monastir	0	2	0
Mahdia	1	1	1
Sfax	1	1	1
Kairouan	6	4	1
Kasserine	34	0	5
Sidi Bouzid	0	0	1
Gabes	0	0	2
Medenine	0	0	3
Tataouine	1	0	0
Gafsa	1	4	5
Tozeur	0	0	0
Kebili	0	1	0
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>17</b>	<b>32</b>

### ↘ Le gouvernorat de **Ben Arous** :

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un jeune étudiant suite à un conflit familial, son cadavre a été retrouvé dans la forêt de Bir El Bay à Ben Arous.

### ↘ Le gouvernorat de **Bizerte** :

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un jeune de 23 ans dans le centre de Bizerte sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de **Gafsa** :

- **Par précipitation :**

- ▮ Suicide d'un jeune chômeur âgé de 22 ans par précipitation du haut d'un poteau électrique.

### ↘ Le gouvernorat de **Jendouba** :

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un jeune trentenaire dans la région de **Jendouba Nord**, sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de **Kairouan** :

- **Par immolation :**

- ▮ Suicide d'une femme dans la délégation de **Sbikha**, âgée de 30 ans suite à un conflit avec son mari ;

- ▮ Suicide d'un jeune trentenaire dans la région de **Bir Msikin**, délégation **Bouhajla** sans raisons connues ;

- ▮ Suicide d'un ouvrier âgé de 40 ans dans la région de **Hafouz**, suite à son renvoi de son poste.

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un adulte de 40 ans dans la délégation de **Bouhajla** sans raisons connues.

- **Par arme blanche :**

- ▮ Suicide d'un jeune de 34 ans à **Kairouan ville**, après avoir agressé son père âgé de 67 ans et sa mère 64 ans avec un couteau. Les trois ont été conduits à l'hôpital régional dans un état grave. D'après les données disponibles, le jeune souffrait de troubles mentaux.

- ▮ Tentative de suicide d'un jeune de 35 ans par coupure d'artères sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de **Kasserine** :

- **Par ingestion de produits chimiques :**

- ▮ Suicide d'une manifestante devant le bâtiment de la délégation de l'éducation à **Kasserine** en avalant des médicaments pour revendiquer un travail ;

- ▮ Tentative de suicide d'une professeure d'enseignement secondaire en signe de protestation contre sa situation professionnelle précaire ;

- ▮ Tentative de suicide d'une autre professeure d'enseignement secondaire pour les mêmes raisons en avalant des insecticides.

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un jeune marié âgé de trente ans dans la région de Leriche suite à un conflit familial.

- **Par précipitation :**

// Tentative de suicide de 30 professeurs d'enseignement secondaire comme acte de protestation contre leurs situations professionnelles défavorables.

↘ Le gouvernorat de **Mahdia** :

- **Par pendaison :**

// Suicide d'un jeune trentenaire habitant dans la région de **Rkaikéia**, délégation de Hbira, célibataire et travaillant comme gardien dans le siège de la délégation. D'après les données disponibles, il s'est suicidé suite au refus de la famille de sa fiancée la bénédiction de ses fiançailles avec leur fille.

↘ Le gouvernorat de **Nabeul** :

- **Par pendaison :**

// Suicide d'une jeune fille de 18 ans à **Hammamet** sans raisons connues.



Le gouvernorat de **Sfax** :

- **Par noyade :**

// Suicide d'un jeune trentenaire en se jetant en pleine mer du haut du navire Achour qui se dirigeait à l'île de **Kerkennah** sans raisons connues.



Le gouvernorat de **Seliana** :

Par ingestion de produits chimiques :  
Suicide d'une jeune fille de 20 ans

dans la délégation de **Bouarada** sans raisons connues. Son cadavre a été retrouvé par ses parents dans le hall de leur maison et à côté ils ont trouvé des insecticides de rats ;

// Tentative de suicide d'une fille de 15 ans en avalant une grande quantité de médicament après la découverte de sa grossesse. Le délégué de protection de l'enfance dans la région a pris l'affaire à sa charge.

↘ Le gouvernorat de **Tataouine** :

- **Par pendaison :**

// Suicide d'un élève de 13 ans, d'après les données disponibles l'enfant était orphelin et n'avait pas pu acheter sa fourniture scolaire vue la détérioration de ses conditions financières.

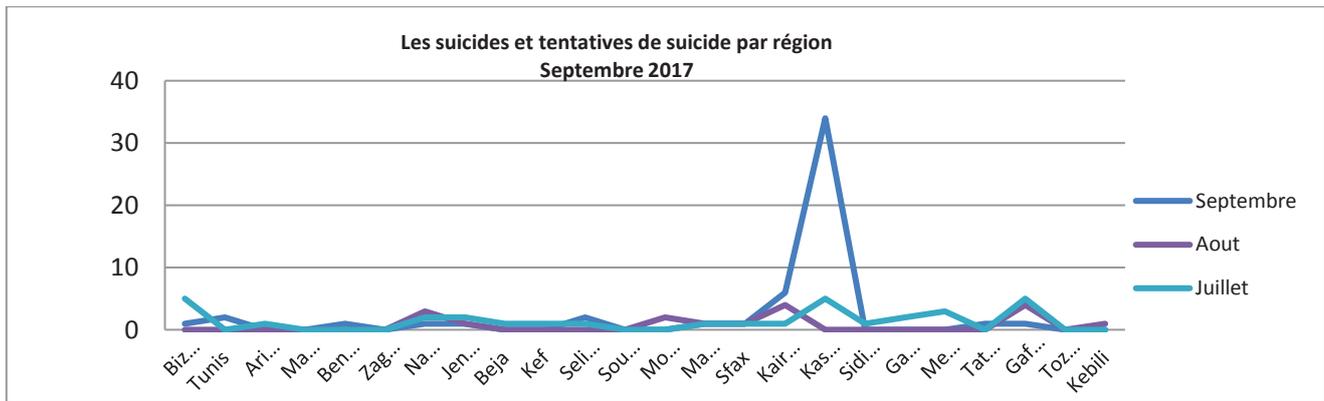
↘ Le gouvernorat de **Tunis** :

- **Par pendaison :**

// Suicide d'un agent de Douane qui habitait dans la région de **Zahrouni** à proximité du centre-ville.

- **Par ingestion de produits chimiques :**

// Tentative de suicide d'une élève de 15 ans dans la région de **Sidi Hassine** en avalant une grande quantité de médicament comme acte de pression sur ses parents. La fille est encore sous contrôle médical.



## ► Les mouvements de protestations collectifs :

- Les protestations au cours du mois de Septembre se sont relativement développées et se sont concentrés principalement dans les espaces traditionnels des manifestations et surtout la région du centre-ouest ; parce que depuis le début de la révolution, ces zones connaissent presque quotidiennement de multiples manifestations dans de nombreuses délégations en relation avec l'eau potable ou l'électricité ou l'état des écoles et des établissements d'enseignement ou le chômage, le développement qui était une priorité mise en avant après la révolution et était fortement présente dans les différents programmes des partis politiques, aussi bien lors des élections présidentielles ou celles de l'Assemblée nationale constituante ou celles de l'Assemblée des Représentants du Peuple.

Ce dossier ne dispose pas encore des conditions de réalisation et donc des domaines d'éradication qui sont les principales causes de tension, de protestation et de gronde dans ces régions.

La rentrée scolaire était le principal sujet de manifestations diverses et variées dans de nombreux milieux et le slogan principal fut «les élèves sans enseignants»

Et c'est peut-être le slogan que le ministère de l'Education a décidé de soulever au début de cette année scolaire.

Nous avons entendu, par l'intermédiaire de divers médias, les protestations des directeurs d'école et des fonctionnaires du ministère de l'Education sur la grave pénurie d'enseignement et les appels récurrents pour réduire la grave pénurie d'enseignants

Nous avons vu et observé certaines écoles dans la précarité.

Nous avons vu et observé les conditions de certaines classes, certains élèves et les conditions pédagogiques difficiles.

Nous avons vu et constaté des situations honteuses, très honteuses ... des situations dans une Tunisie marginalisée et oubliée en écoles, en transports, en équipements, en sécurité...

L'année scolaire s'est terminée sans ministre de l'Éducation et l'année scolaire suivante a commencé par la nomination d'un ministre de l'Éducation sans changement dans la situation éducative. C'est peut-être pour cela que plus de 100 000 élèves sont déscolarisés par an sous le slogan de la démocratie et l'accès de tous à l'enseignement.

Le dossier de l'eau persiste encore et les manifestations sont toujours les plus intenses dans de nombreux quartiers face à une absence de réponses opérationnelles comme

l'année dernière, l'été se termine et le dossier est fermé et se rouvrira la saison suivante ...

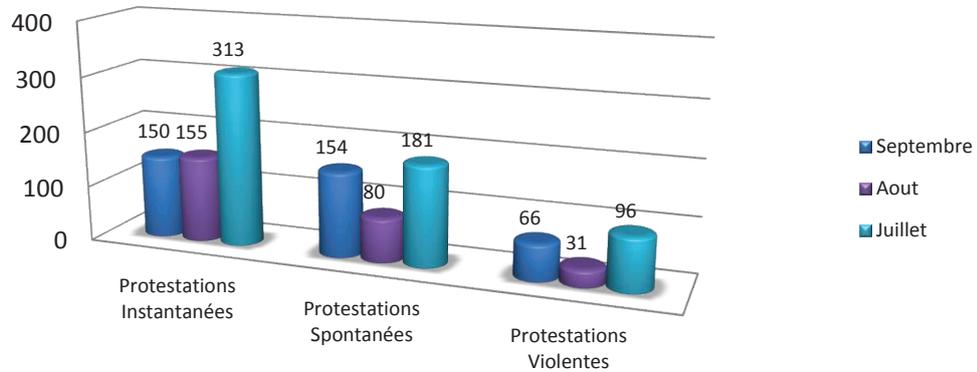
Le nombre de protestations au cours de ce mois a été plus important et plus varié et l'élément important figure dans le changement de l'architecture des protestations mais certaines régions continuent sur le même élan. Comment sera le retour en l'absence de réponses aux questions en suspens ?

Le nouvel exercice financier semble, selon tous les indicateurs, difficile. Le déclin du dinar et la reconnaissance officielle de l'incapacité à maîtriser l'inflation. Les problèmes de la contrebande et du commerce parallèle, de la corruption et de la gouvernance sont tous des dossiers sensibles. Le dossier du développement régional alimente les flammes des protestations sociales collectives dans de nombreux secteurs et régions.

## ➤ Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

	Septembre	Aout	Juillet
Protestations Instantanées	150	155	313
Protestations Spontanées	154	80	181
Protestations Violentes	66	31	96
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>266</b>	<b>590</b>

**Les mouvements collectifs de protestation  
Septembre 2017**



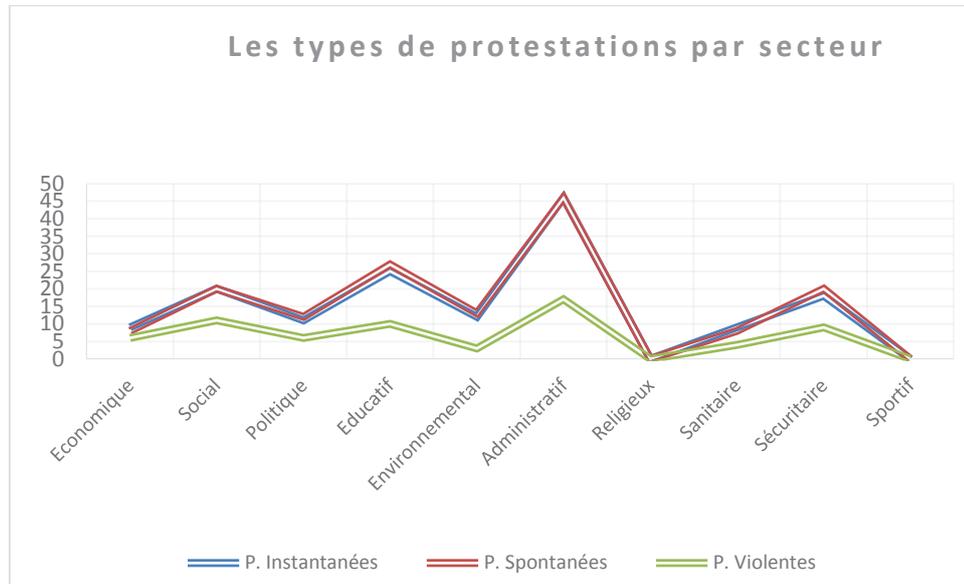
Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux, les sit-ins, le blocage des routes et les marches pacifiques ;
- Les blocages des lieux professionnels, les grèves et les pneus brûlés ;
- Les appels médiatiques, la séquestration de responsables,

les grèves de la faim, les grèves sauvages de la faim, les pétitions de protestation, l'effraction des locaux administratifs, des affrontements avec les forces de l'ordre, la désobéissance civile, le blocage des trains, la fermeture des ports, la couture des bouches, les menaces de suicide et des suicides symboliques.

**La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :**

	Septembre			Total	%
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes		
Economique	9	8	6	23	6%
Social	20	20	11	51	14%
Politique	11	12	6	29	8%
Educatif	25	27	10	62	17%
Environnemental	12	13	3	28	8%
Administratif	46	46	17	109	29%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	9	8	4	21	6%
Sécuritaire	18	20	9	47	13%
Sportif	0	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>154</b>	<b>66</b>	<b>370</b>	



Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les sièges de la S.O.N.E.D.E., les espaces publics, le siège de l'A.R.P. ;
- Les routes, les sièges administratifs, les espaces

professionnels, les institutions éducatives, les municipalités, les sièges des gouvernorats, délégations et ministères ;

- les offices, les sièges de la S.T.E.G, le siège de la présidence du gouvernement, les hôpitaux, et les stades sportifs.

**L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :**

	Septembre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	2	2	0	4	1%
Tunis	9	7	2	18	5%
Ariana	0	0	0	0	0%
Manouba	0	0	0	0	0%
Ben Arous	0	0	0	0	0%
Zaghouan	4	4	4	12	3%
Nabeul	3	3	0	6	2%
Jendouba	5	5	3	13	4%
Beja	2	2	0	4	1%
Kef	6	6	3	15	4%
Seliana	2	2	2	6	2%
Sousse	0	0	0	0	0%
Monastir	4	4	2	10	3%
Mahdia	0	0	0	0	0%
Sfax	6	4	0	10	3%
Kairouan	24	26	8	58	16%
Kasserine	14	15	6	35	9%
Sidi Bouzid	17	21	15	53	14%
Gabes	7	7	2	16	4%
Medenine	4	4	0	8	2%
Tataouine	3	3	0	6	2%
Gafsa	27	30	13	70	19%
Tozeur	10	8	5	23	6%
Kebili	1	1	1	3	1%
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>154</b>	<b>66</b>	<b>370</b>	

**Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :**

- La S.O.N.E.D.E. ;

Les instances éducatives ;

Les municipalités, les gouvernorats, les délégations, la présidence du gouvernement, les instances sécuritaires et l'A.R.P. ;

Les stades sportifs, les ministères, les hôpitaux, et les groupements d'eau.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

Les parents d'élèves, les habitants, les diplômés universitaires, les chômeurs, les ouvriers et les activistes ;

Les chauffeurs de taxi collectif, les employés et le cadre médical et paramédical ;

Les journalistes, les chauffeurs de taxi, les sécuritaires, les agriculteurs et les marins pêcheurs.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Villes	Septembre											Total	%
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total		
Bizerte	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4	1%
Tunis	0	0	2	4	4	4	0	0	0	0	0	18	5%
Ariana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Manouba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Ben Arous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Zaghouan	3	3	3	0	0	3	0	0	0	0	0	12	3%
Nabeul	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	6	2%
Jendouba	0	3	0	5	0	5	0	0	0	0	0	13	4%
Beja	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4	1%
Kef	0	0	0	0	5	5	0	5	0	0	0	15	4%
Seliana	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	6	2%
Sousse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Monastir	0	2	3	0	0	3	0	0	0	0	2	10	3%
Mahdia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Sfax	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	4	10	3%
Kairouan	0	0	0	22	8	20	0	6	2	0	0	58	16%
Kasserine	0	6	0	6	0	12	0	3	8	0	0	35	9%
Sidi Bouzid	9	12	9	4	0	11	0	0	8	0	0	53	14%
Gabes	2	0	0	3	4	5	0	0	2	0	0	16	4%
Medenine	0	0	0	2	2	2	0	2	0	0	0	8	2%
Tataouine	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	0	6	2%
Gafsa	2	15	7	13	2	21	0	0	10	0	0	70	19%
Tozeur	4	4	2	0	3	4	0	3	3	0	0	23	6%
Kebili	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3	1%
Total	23	51	29	62	28	109	0	21	47	0	0	370	

## Les violences :

Les fraudes alimentaires de viande rouge ont été les faits saillants de la violence enregistrés au cours du mois de septembre.

Les rapports des médias ont révélé la mise à la consommation de viandes avariées sur les marchés, dans les casernes militaires ainsi que le manque de conditions sanitaires nécessaires dans les abattoirs.

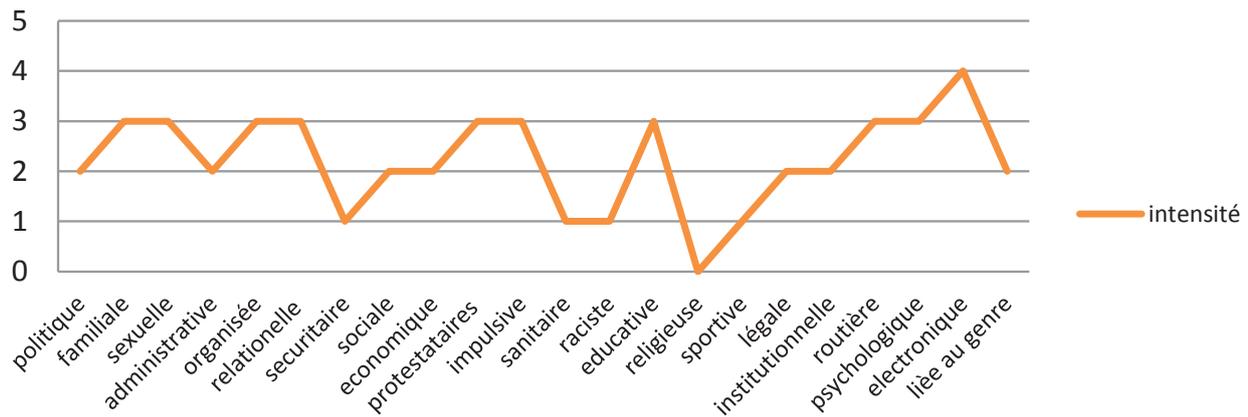
Le retour des écoliers ne s'est pas fait sans violence. Les enfants et les élèves étaient une proie facile à la violence scolaire, y compris la violence des intempéries quand une élève en première année a été emportée par le torrent pluvial à Kasserine et l'électrocution d'un élève à Kasserine également.

Une enseignante a été accusée par des parents d'élèves de mécréance dans la Cité Bhiri à Sfax.

Les violences familiales n'ont pas connues de répit avec comme acteurs les fils, les parents et les proches.

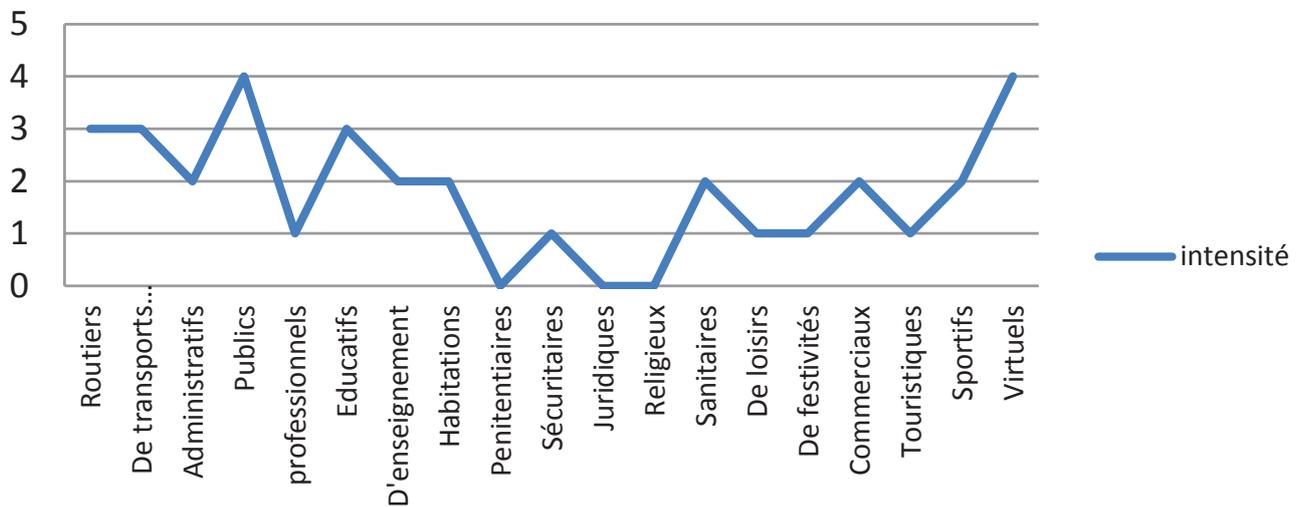
Nous avons, également, remarqué la recrudescence des agressions sexuelles sur des mineures de moins de 15 ans ainsi des agressions sexuelles collectives.

### intensité des violences par type septembre 2017

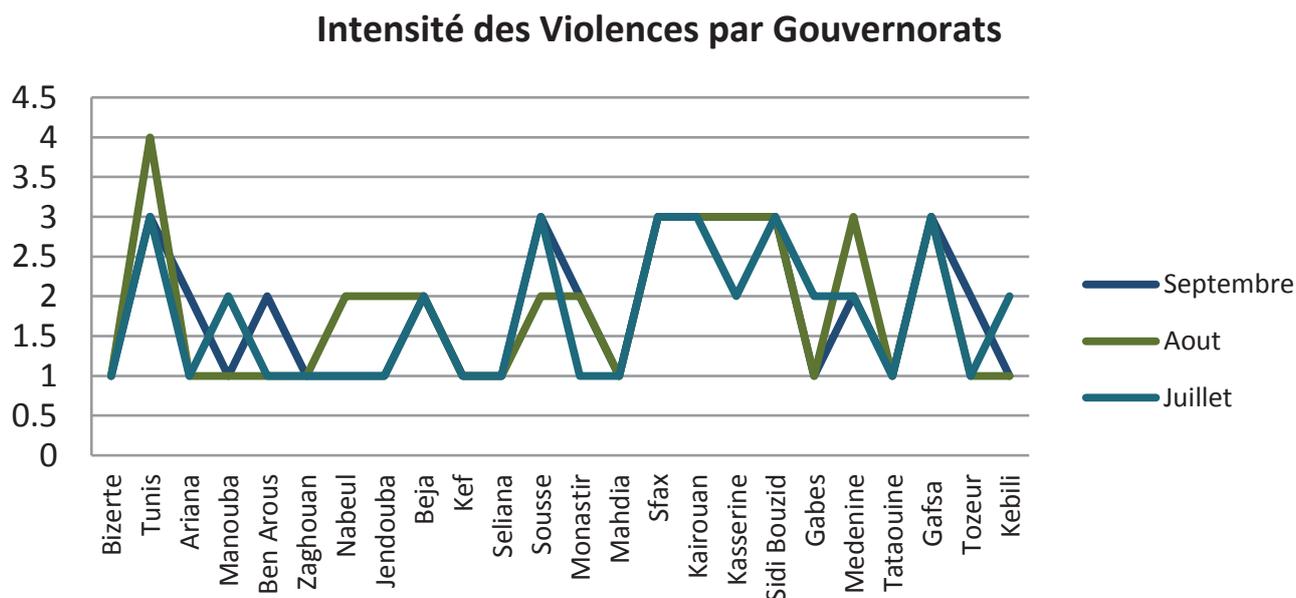


L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

### intensité des violences selon les espaces



L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée  
comme suit :



*Il s'en suit une énumération des différentes violences relevées par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien par type :*

**Violence familiale :**

nous avons remarqué la continuité des violences conjugales quand, dans la région du **grand Tunis**, un ressortissant libyen a aspergé sa femme d'essence

en y mettant le feu avant sa fuite suite à des conflits conjugaux. Il a été arrêté aux frontières tuniso-libyennes en tentant de fuir vers son pays d'origine. Un époux a violenté sa femme (depuis seulement 6 mois) en lui cassant le bras quand elle a refusé de laver les trippes du mouton de l'aïd. Dans la ville du **Kef**, une femme a tué son mari en le poignardant suite à des conflits qui les opposaient. A **Beni Hassene**, gouvernorat de **Monastir**, une femme a agressé son mari septuagénaire suite à des différends. A **Msaken**, une dame âgée a été frappé avec une machette par son époux.

Plusieurs autres actes de violences ont été enregistrés dans la cellule familiale ayant pour victimes les enfants, les parents ainsi que les proches. A **Beja** un homme, rentrant récemment du pèlerinage, avec ses fils a poignardé et tué son neveu parce qu'il voulait épouser sa fille sans son consentement. Un père adoptif a violé sa fille par adoption âgée de 14 ans. Dans la région de **Mansoura**, gouvernorat de **Kairouan**, un jeune homme de 34 ans a poignardé ses parents âgés de 64 et 67 ans. A **Kairouan**, également, une mère a agressé avec le fil d'un chargeur de téléphone son fils de 7 mois. A **Manouba**, un adulte de 58 ans a tenté de violé sa fille de 18 ans. Un homme a torturé et affamé jusqu'à la mort dans son garage sa fille de 9 ans dans la région de **Bou Abdallah**, délégation de **Bouargoub**, gouvernorat de **Nabeul**. Une jeune mineure de moins de 18 ans a été agressée sexuellement par son oncle maternel.

### La violence sexuelle :

On peut dire que la plupart des cas d'agression ont eu pour victimes de mineures de moins de 15 ans. A **Montazah Ben Arous** une jeune fille de moins de 15 ans a été violée. Dans cette même région un jeune ivre s'est faufilé dans la maison de ses voisins et a fait subir des attouchements sexuels à sa jeune voisine endormie. A **Tebelbou**, gouvernorat de **Gabes**, une jeune fille de moins de 15 ans a été détournée et violée à sa sortie d'un centre commercial. Dans la région de **Haffara à Sfax**, deux jeunes filles natives de 2004 ont été harcelées, l'une d'elle a reconnu son malfaiteur sur facebook. A **Gafsa**, dans la station de transport deux jeunes filles ont été harcelées. A **Ennfidha**, une jeune a subi une tentative de viol dans un pré. A **Sousse**, une touriste ukrainienne a subi une tentative de harcèlement sexuel par attouchements de la part d'un fonctionnaire de l'état. Dans la région de **Hergla**, une élève a été violée par le gardien de son école.

### La violence criminelle :

Les faits les plus marquants d'agression ont été enregistrés contre les agents de sécurité. Comme le cas d'agression par couteau entraînant sa mort d'un agent de sécurité à Kairouan. Il y a également eu des cas de violence de masse depuis et le déclenchement de conflits entre jeunes à Cité **Ettadhamen** qui a fini par des affrontements avec les agents sécuritaires. Les supporters d'un club de la capitale ont été les auteurs de vols dans les alentours du stade olympique de Rades. Un coup de feu festif lors d'un mariage à **Sidi Ali Ben Nasr** a touché un enfant lors de la célébration d'un mariage. Une dispute a engendré l'usage de fusils de chasse et des blessés divers dans la région de **Sidi Omar Bouhajla**.